



Cette chartre témoigne de l'engagement d'OUTILS CONCEPT envers le développement durable. L'organisation s'engage à réaliser ses activités dans le plus grand respect de son environnement économique, physique et social ainsi que dans l'application de pratiques de saine gouvernance au sein de son organisation.



OUTILS CONCEPT a joint le Programme ÉCORESPONSABLE pour favoriser, accélérer et faciliter l'intégration des principes de développement durable et la mise en œuvre de pratiques écoresponsables dans l'ensemble de ses activités.

OUTILS CONCEPT souhaite ainsi contribuer activement à bâtir un monde meilleur, sans compromettre celui des générations futures. Cette chartre est l'expression d'une démarche volontaire inscrite dans une perspective d'amélioration continue, portée par la direction et ses employés.

La démarche s'appuie sur les grandes lignes directrices internationales en matière de responsabilité sociétale et les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) :

- | | |
|--|---|
| 1. Pas de pauvreté | 10. Inégalités réduites |
| 2. Faim « zéro » | 11. Villes et communautés durables |
| 3. Bonne santé et bien-être | 12. Consommation et production responsables |
| 4. Éducation de qualité | 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques |
| 5. Égalité entre les sexes | 14. Vie aquatique |
| 6. Eau propre et assainissement | 15. Vie terrestre |
| 7. Énergie propre et d'un coût abordable | 16. Paix, justice et institutions efficaces |
| 8. Travail décent et croissance économique | 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs |
| 9. Industrie, innovation et infrastructure | |



Dans cette foulée, la réflexion stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui découlent de cette démarche, intègrent les 16 grands principes de développement durable qui figurent au cœur de la Loi sur le développement durable du Québec :

- | | |
|--|---|
| 1. Santé et qualité de vie | 9. Prévention |
| 2. Équité et solidarité sociales | 10. Précaution |
| 3. Protection de l'environnement | 11. Protection du patrimoine culturel |
| 4. Efficacité économique | 12. Préservation de la biodiversité |
| 5. Participation et engagement | 13. Respect de la capacité de support des écosystèmes |
| 6. Accès au savoir | 14. Production et consommation responsables |
| 7. Subsidiarité | 15. Pollueur payeur |
| 8. Partenariat et coopération intergouvernementale | 16. Internalisation des coûts |

1. VISION, MISSION, VALEURS D'ENTREPRISE

VISION :

OUTILS CONCEPT saura contribuer activement au développement durable en poursuivant ses activités et en maintenant son engagement à s'améliorer continuellement, en intégrant dans ses façons de faire, une réelle réflexion pour devenir et agir en bon citoyen corporatif.

OUTILS CONCEPT sera reconnue par ses actionnaires, clients, fournisseurs et employés pour son implication, son engagement et ses décisions orientées vers un développement viable, vivable et équitable.

MISSION :

OUTILS CONCEPT met à la disposition de ses clients, tout le savoir-faire et les moyens techniques pour concevoir, fabriquer, assembler et livrer à temps, des outils performants et de qualité, tout en minimisant son empreinte écologique pour les générations à venir.

L'organisation, avec son équipe d'employés et ses partenaires, est animée par la volonté de devenir un sous-traitant de premier plan pour ses clients.

L'équipe d'OUTILS CONCEPT est prête à relever tous les défis.

LES PRINCIPALES VALEURS DE L'ORGANISATION :

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| • Engagement | • Performance |
| • Satisfaction du client | • Amélioration continue |
| • Responsabilité sociétale | • Santé et sécurité |
| • Responsabilisation | • Disponibilité |
| • Confiance | • Respect d'autrui |

2 LE PLAN STRATÉGIQUE ÉCORESPONSABLE

Un diagnostic, réalisé dans le cadre de la démarche, a permis de porter un regard sur le niveau d'intégration des principes du développement durable au sein d'OUTILS CONCEPT. Ce processus a également permis d'identifier les grands enjeux de l'organisation sur lesquels elle souhaite y travailler, dans les prochaines années, dans une perspective de progression. L'organisation s'est dotée d'un plan stratégique écoresponsable pour structurer son développement et atteindre sa vision.

3. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques précisent les lignes directrices qu'entend suivre OUTILS CONCEPT pour identifier les actions à mettre en œuvre d'ici la fin 2021 :

Orientation stratégique 1 : Assurer une performance reconnue, basée sur la proactivité

Orientation stratégique 2 : Afficher une production valorisée pour réduire l'empreinte écologique

Orientation stratégique 3 : Fournir un environnement de travail sain et hautement stimulant

Orientation stratégique 4 : Collaborer pour innover

4. CHAMPS D'APPLICATION, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La présente chartre s'applique à l'ensemble des employés de l'organisation. OUTILS CONCEPT encourage aussi ses fournisseurs, clients et sous-traitants à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable.

5. AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette chartre sera en vigueur à compter du 1^{er} juin 2017. Elle s'inscrit dans un processus de mise à jour, selon les besoins de l'organisation.

DANIEL NADEAU
Directeur général - Outils Concept inc.